



SantéAnimaleCanada

Charte des membres

La Charte des membres établit la norme de service à laquelle les membres peuvent s'attendre de la part de Santé animale Canada et ce que SAC demande à ses membres de pouvoir offrir en son nom. La Charte est fondée sur une responsabilité partagée et complémentaire et guidée par la vision et les principes de SAC.

Vision

Un secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire durable renforcé par un partenariat industrie-gouvernement inclusif qui assure la santé et le bien-être des animaux d'élevage.

Mission

Santé animale Canada exerce un leadership dans la création d'un modèle de collaboration qui clarifie les rôles, les responsabilités et les obligations redditionnelles de chacun des partenaires qui mettent en œuvre une stratégie de santé animale pour le Canada, en commençant par la gestion des urgences.

Principes

1. SAC préconise les approches Une seule santé et Un seul bien-être. Ces deux concepts reconnaissent l'interdépendance essentielle entre les animaux, les humains et l'environnement, et SAC croit elle aussi en l'amélioration continue de la santé et du bien-être sur ces trois plans.
2. SAC est une organisation de communication et d'intégrité. Ses membres sont des meneurs, des organisateurs, des facilitateurs et des collaborateurs du secteur des animaux d'élevage. SAC cerne les questions importantes pour le secteur, rassemble les parties prenantes pour résoudre ces questions et communique avec la communauté élargie.

SAC VA :

1. Travailler avec les membres à l'amélioration continue du système canadien de la santé et du bien-être des animaux.
2. Mener des actions et produire des livrables qui respectent des normes élevées de protection de la santé et du bien-être des animaux et d'atténuation des risques économiques, conformément aux objectifs et aux principes directeurs de la Stratégie sur la santé des végétaux et des animaux.
3. Instaurer une culture de consultation, de prise de décisions et de validation qui permet des conversations sérieuses et ouvertes.
4. Adopter un modèle qui aborde et qui concilie les priorités des membres.
5. Promouvoir le respect mutuel pour permettre l'expression d'une diversité de points de vue et de besoins.
6. Respecter les normes de conduite les plus strictes et faire preuve d'une honnêteté fondamentale conformément au Code d'éthique et de conduite de SAC.
7. Respecter le temps et les ressources de ses membres.
8. Être financièrement transparente et responsable.
9. Adhérer aux principes de confidentialité.
10. Faire de son mieux pour communiquer dans les deux langues officielles – dans un anglais et un français de qualité égale.

ENGAGEMENTS DES MEMBRES ENVERS SAC :

1. Participer pleinement à l'établissement des priorités stratégiques et donner suite aux mesures et aux livrables qui respectent des normes élevées de santé et de bien-être des animaux et qui atténuent les risques économiques, conformément aux objectifs et aux principes directeurs de la Stratégie sur la santé des végétaux et des animaux.
2. Respecter les opinions et les points de vue des autres membres tout en faisant preuve de candeur et de droiture, pour favoriser des discussions sérieuses.
3. Respecter les normes de conduite et de confidentialité les plus strictes en aidant SAC à concrétiser sa vision conformément à son Code d'éthique et de conduite.
4. Mettre en candidature des représentantes et des représentants de leurs organismes qui peuvent pleinement participer aux débats et aux décisions pour promouvoir la vision et les activités de SAC de façon proactive et réceptive et en temps opportun.
5. Répondre sans tarder aux demandes de renseignements et se prononcer en temps opportun sur les projets.
6. Contribuer des compétences spécialisées et des ressources au travail de SAC, dans la mesure des capacités de chaque organisme.
7. Mieux faire connaître SAC aux parties prenantes.

La Charte des membres sera revue périodiquement, et toute modification sera communiquée aux membres.